

A man in a dark blue suit is standing in a meeting room, pointing at a whiteboard. He is facing a group of people whose backs are to the camera. The room has a whiteboard and some charts on the wall.

FREDERICTON

Approche axée sur la participation pour l'élaboration d'un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur

Par Jay Storfer

LA SCIENCE

La participation des intervenants est un des principaux éléments de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur communautaire. Ce système est plus efficace lorsque les organismes de santé publique, les autorités municipales, la gestion des urgences, les agences de services sociaux et les groupes de sensibilisation communautaires participent activement et collaborent afin de promouvoir la résilience de l'ensemble de la collectivité.

Établir et maintenir de bonnes relations avec tous les partenaires intéressés est nécessaire dès les premières étapes de l'élaboration du projet. En maintenant des relations plus étroites avec les partenaires, les intervenants pourront, au fil du temps, jouer un rôle important à titre de défenseurs. Cela simplifiera la résolution des conflits si des problèmes surviennent. Le maintien de l'intérêt et la contribution des intervenants pendant l'élaboration d'un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur peuvent être difficiles et exigeants en ressources. Par contre, les interactions régulières et des réunions en personne avec les intervenants peuvent créer un milieu où leur participation au processus décisionnel assure un appui au processus et l'utilisation efficace des rares ressources.

L'ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

La Ville de Fredericton (population de 56 224 habitants) est située dans la partie du centre ouest du Nouveau-Brunswick. Cette région a historiquement connu un plus grand nombre de journées chaudes que partout ailleurs dans les Maritimes. Les prévisions climatiques indiquent que Fredericton peut s'attendre à ce que le nombre de journées chaudes double presque d'ici le milieu du siècle, jumelé à une augmentation des nuits plus chaudes. Malgré ces prévisions, les cas de chaleur accablante en tant que risque pour la santé publique demeurent un enjeu émergent pour les collectivités de Fredericton et de l'ensemble de la région de l'Atlantique du Canada.

Depuis 2009, Santé Canada fait équipe avec le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick afin de diriger une initiative pluriannuelle visant à élaborer un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur ayant une approche axée sur la collectivité. Dans le cadre de cette initiative, Santé Canada a effectué une analyse de la température et de la mortalité pour la Ville de Fredericton qui a démontré une rapide augmentation dans la mortalité lorsque la température maximale quotidienne dépasse les 30 °C. Sans d'autres adaptations, les risques liés à la chaleur dans cette région peuvent augmenter avec un climat changeant.

L'APPROCHE

Dès le début du projet pilote pour le système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur, Santé Nouveau-Brunswick a joué un rôle de chef de file et a rapidement procédé à l'élaboration de partenariats avec les autorités municipales et les intervenants locaux. Un coordonnateur de programme a été nommé; il est responsable d'accroître la sensibilisation du public à l'égard des risques pour la santé



Figure 10: À Fredericton, les déclencheurs ont été modifiés. Au lieu d'utiliser différents adjectifs, on utilise plutôt des termes simples, comme « avertissement de chaleur », « avertissement de chaleur élevée » et « avertissement de chaleur accablante ». Le système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur a aussi adopté un système de numérotation correspondant simple, soit les niveaux 1, 2 et 3. (Source : Ville de Fredericton)

liés à la chaleur et des comportements à adopter tout au long de la production des documents d'information qui font la promotion de l'adoption de comportements de protection avant et pendant un épisode de chaleur accablante.

Le Comité consultatif sur le système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur compte des représentants de douze organismes représentant une vaste gamme de ministères gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales. Le rôle de ce comité consultatif à intervenants multiples est d'augmenter le soutien provenant des différents organismes et organisations pour les populations à risque et de déterminer les pratiques exemplaires pour communiquer et échanger des renseignements entre les organismes au début d'un épisode de chaleur accablante.

L'approche de Santé Nouveau-Brunswick en ce qui concerne la création d'un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur grâce à la mobilisation des intervenants avait deux objectifs. Premièrement, la structure du comité consultatif consiste en un petit groupe d'intervenants ayant des capacités de réseautage étendues. Leur adhésion provient d'organisations respectées au sein de la collectivité qui servent en tant que sources crédibles de renseignements. Deuxièmement, le comité s'appuie sur des structures d'avertissement et d'intervention existantes, ce qui réduit les défis associés à l'élaboration d'un nouveau système. L'engagement proactif de Santé Nouveau-Brunswick auprès des intervenants a permis à tous les partenaires de bénéficier de leur expérience d'intervention pour d'autres types d'urgence et d'appliquer ces leçons à l'élaboration d'un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur.

LE RÉSULTAT

Avant le projet pilote du système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur, Santé Nouveau-Brunswick n'utilisait qu'un communiqué, provenant des avertissements météorologiques d'Environnement Canada, pour informer le public de l'arrivée d'un épisode de chaleur accablante. Ce système d'avertissement était basé sur une gamme séquentielle de valeurs d'humidex et utilisait les termes « avis

», « avertissement » et « alerte » pour décrire les trois niveaux de gravité. Pendant l'étape de l'élaboration du système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur, Santé Nouveau-Brunswick a été en mesure d'apporter des raffinements aux déclencheurs en fonction des principaux commentaires des intervenants. Cela a fait en sorte qu'une nouvelle formulation a été adoptée, reflétant l'intensité croissante du risque qui précise et simplifie le niveau d'alerte autant en anglais qu'en français. Les déclencheurs ont donc été modifiés. Au lieu d'utiliser une série variable d'adjectifs, on utilise plutôt des niveaux en langage simple, soit « avertissement de chaleur », « avertissement de chaleur élevée » et « avertissement de chaleur accablante ». Le système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur a aussi adopté un système de numérotation correspondant simple, soit niveau 1, niveau 2 et niveau 3 (voir la figure 10).

Pour soutenir le lancement du système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur de la Ville de Fredericton, deux sites Web bilingues qui ont été spécialement conçus et mis sur pied pour la saison chaude ont été mis en ligne. Les intervenants ont étoffé la campagne de sensibilisation en offrant une formation personnalisée à leurs clients à propos des risques pour la santé liés à la chaleur et en distribuant des documents aux populations à risque. La Ville a également inclus une brochure d'information sur les dangers de la chaleur pour la santé avec ses factures de services publics d'approvisionnement en eau du printemps. Les commentaires reçus pendant et après la première saison chaude ont indiqué que le système de numérotation (niveaux 1, 2 et 3) a été facilement adopté et utilisé par les intervenants en avertissement et en intervention en cas de chaleur, les médias et le public.

UN MOT DE FREDERICTON

Lorsque nous lui demandons le type de conseil qu'elle donnerait aux autres collectivités qui étudient une approche similaire à l'élaboration ou à l'amélioration d'un système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur, Karen White, directrice de la Direction des milieux sains, déclare que «six ans plus tard, le programme du système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur à Fredericton se porte bien. Le programme pilote a été une réussite parce qu'il a commencé petit et qu'il a tiré parti de l'excellent réseau d'organisations non gouvernementales communautaires déjà en place, ce qui a évité d'avoir à « réinventer la roue ». Il s'est appuyé sur les structures existantes et sur l'expérience et l'expertise du personnel des ministères aux échelons municipal et provincial.» Santé Canada a fourni une grande quantité de documents et de renseignements fondés sur des éléments probants qui ont été d'une aide immense pour faire avancer le projet dans la bonne direction. Bien que le projet pilote du système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur était un projet propre à Fredericton, le Bureau du médecin hygiéniste en chef a utilisé son rôle de coordination afin de diffuser les messages éducatifs et promotionnels dans toutes les régions sanitaires du Nouveau Brunswick. En travaillant d'abord à l'échelle locale et en présentant un produit qui a fait ses preuves, le Bureau du médecin hygiéniste en chef explore des avenues pour étendre le système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur au reste de la province.